



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 78 avril 2016

Festival
Chorus
des Hauts-de-Seine

01
10
AVRIL
2016

SOMMAIRE

Le festival Chorus
des Hauts-de-Seine p. 2-3

Paroles d'élu
Christian Dupuy p. 5

Les décisions
départementales p. 6

Restauration
de l'Orangerie à Sceaux p. 7

Les travaux en cours p. 8

Passerelle vers l'emploi p. 9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics
et emploi p. 12

Festival Chorus : dix jours de musiques actuelles à La Défense et dans les salles partenaires des Hauts-de-Seine.

Un festival qui promeut la culture pour tous

Organisé par le conseil départemental, le festival Chorus des Hauts-de-Seine propose une programmation riche à destination de tous les publics : durant 10 jours, environ 120 artistes se succéderont à La Défense et dans les salles partenaires des villes des Hauts-de-Seine. Lors des après-midis gratuits et des soirées proposées à des tarifs très attractifs au cœur de La Défense, les festivaliers découvriront une programmation éclectique sur les scènes du Dôme et du Magic Mirror. Le Département a voulu aussi mettre en avant les groupes parfois méconnus avec les concerts gratuits du midi : les découvertes du « Labo Chorus ». Il en va de même avec le Prix Chorus : pour la 7^e année, des artistes ou groupes émergents de la scène française bénéficieront de 15 000 € en aide professionnelle, de quoi permettre de poser les bases d'une carrière... À noter que cette année encore, le Prix Chorus sera accompagné du coup de cœur des collégiens qui permettra à des jeunes de découvrir le festival de l'intérieur. Car Chorus

n'est pas un festival comme les autres. Au-delà de sa programmation, c'est aussi le prétexte de tout un ensemble d'actions artistiques et pédagogiques. Celles-ci sont plus que jamais au cœur de l'édition 2016 ; elles permettent de vivre le festival au plus près des artistes, par la mise en œuvre de projets sous forme de « focus » autour des musiques actuelles. Ainsi, par exemple, à La Défense, de petits groupes de jeunes, en immersion avec les équipes du festival, pourront visiter les coulisses et rencontrer les équipes techniques et de production ainsi que les artistes... Enfin, nous n'oublions pas les jeunes spectateurs avec le Chorus des Enfants et une sélection de 17 spectacles musicaux dédiés aux moins de 12 ans. C'est ainsi que le festival Chorus décline sous tous ses aspects, notre ambition de la culture pour tous.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil
départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Dimanche 10 avril
Quart de finale de la Coupe
d'Europe de rugby,
Racing 92 contre Toulon
au stade Yves-du-Manoir
à Colombes

Vendredi 15 avril
Séance publique
à l'hôtel du Département
à Nanterre

CHIFFRE DU MOIS

120

artistes se produisent dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine au village de La Défense et dans les vingt-six villes partenaires du département.





Le groupe Klarence Vertigo au festival Chorus des Hauts-de-Seine en 2015.

Du rock, du rap ou de l'électro à Chorus des Hauts-de-Seine

Du 1^{er} au 10 avril, le festival installe son village sur l'esplanade de La Défense. L'occasion aussi d'un ensemble d'actions pédagogiques en parallèle des concerts.

Depuis quatre ans, la programmation du festival Chorus est plus marquée. Les propositions, plus risquées, sont portées vers des artistes émergents qui ne se limitent pas au territoire mais vers des têtes d'affiches dont la diffusion est plus rare en France. Les salles partenaires suivent de plus en plus cette dynamique. Cette vingt-huitième édition accueille les musiques « urbaines » autour du hip hop, de l'électro ou du rap ; les musiques rock/pop indépendantes ; les musiques du monde. Le site dédié : chorus.hauts-de-seine.fr

Au village, sur le parvis de La Défense

Dès 16 h 30 (15 h 30 les samedi et dimanche) des concerts gratuits mettent à l'honneur des artistes émergents (Rover, Vald, Percujam...). À partir de 18 h des soirées à prix accessibles réunissent des artistes incontournables : Dionysos, Lou Doillon, Pain-Noir ou Maestro vendredi 1^{er} avril ; Stamp, Odezenne, Joachim Pastor, Fakear, Cotton Claw ou Aucan samedi 2 avril ; Jain, General ElektriKS ou Faada Freddy dimanche 3 avril ; Tråce, Soulya ou Ultra Light Blazer lundi 4 avril ; Oxmo Puccino, DJ Pone, Georgio ou The Pharcyde vendredi 8 avril ; Acid Arab, Dusk Totem ou Caravan palace samedi 9 avril ; S. Pri Noir, Token ou Nekfeu dimanche 10 avril... En semaine, les concerts du midi sont gratuits et se déroulent au Magic Mirror. Cette année, on retrouve entre autres Findlay, Last Train, Samba De La Muerte, Her, Joe Volk ou Puts Marie.

Dans vingt-six villes partenaires, une cinquantaine de concerts

Le festival Chorus, c'est également une cinquantaine de concerts dans les salles partenaires des Hauts-de-Seine (MJC, théâtres, salles de musiques actuelles). Côté programmation : Les Franglaises le 1^{er} avril à Gennevilliers ; Youssoupha le 2 avril à Colombes ; Hindi Zahra le 4 avril à Asnières ; Thomas Dutronc le 5 avril à Clamart ; Yael Naim le 6 avril à

Boulogne-Billancourt ; Eliane Elias le 7 avril à Courbevoie ; Jeanne Added le 8 avril à Fontenay-aux-Roses ; Raul Midon le 9 avril à Nanterre, etc.

Prix chorus : deux soirées dédiées

Crane Angels en 2012, Schlauberg LF en 2013, Feu! Chatterton en 2014 et Cotton Claw en 2015 ont remporté le prix Chorus. Cette année, deux soirées sont entièrement dédiées à la septième édition du prix Chorus. Le groupe lauréat perçoit une aide professionnelle de 15 000 € allouée par le Département. À retenir le 6 avril, concerts de Inüit, Killason et Léonie Pernet ; le 7 avril, concerts de 3Somesisters, Clément Bazin et Palatine. Enfin, le 8 avril aura lieu la soirée du prix Chorus avec l'annonce du lauréat qui se produira sur scène le 9 avril.

Le programme départemental d'actions artistiques

Afin de prolonger l'expérience des concerts, les festivaliers seront invités à participer à des ateliers, des rencontres, des conférences et à s'immerger au cœur du festival dans les villes et à La Défense.

> Culture et insertion

Le festival a mis en place un partenariat avec l'association La Ruche, référence en Île-de-France en matière d'éducation artistique et culturelle. Ses équipes proposent des ateliers de graph, de DJ-ing, de beatbox et de slam afin de sensibiliser les publics à la création musicale.

> Découverte des métiers de la musique

Le festival Chorus permet à des groupes participant à des ateliers d'insertion et de découverte professionnelle de rencontrer ses équipes et les métiers qui les composent. Technicien, programmateur, administrateur, chargé de l'accueil, artiste... prennent le temps de présenter leur fonction et de répondre aux questions.

15 000 €

soit le montant de l'aide professionnelle perçue par le groupe lauréat du prix Chorus des Hauts-de-Seine récompensé le 8 avril.

2 000

places, c'est la capacité d'accueil du Dôme, scène implantée sur le parvis de La Défense. Le Magic Mirror (1 500 places) complète l'offre pour les concerts gratuits du midi.

36 000

spectateurs ont assisté à l'édition 2015 venant notamment écouter le groupe Cotton Claw, élu prix Chorus des Hauts-de-Seine.

> Session Die Pod Die

Die Pod Die organise des sessions d'écoute d'albums, dans leur intégralité, sur vinyle en présence de l'artiste ou de journalistes. Deux sessions ont été proposées en amont du festival en partenariat avec Le Tamanoir de Gennevilliers.

> Les collégiens au cœur du festival

Dans le cadre de l'opération Éteignez vos portables, des collégiens vont assister à une session Die Pod Die ainsi qu'à des ateliers de pratique et de découverte de DJ-ing. À la Défense, ils seront accueillis pour une visite backstage et assisteront à un concert. Cinq classes suivent aussi les sélections du prix Chorus : ils éliront le Coup de cœur des collégiens parmi la sélection 2016. D'autres classes assisteront aux concerts et rencontrent des artistes du « Labo Chorus » : les coups de cœur du festival.

> Master class Bachar Mar-Khalifé et Raul Midon

Bachar Mar Khalifé donnera une master class le 7 avril à l'Ode de Vanves. Musiciens de tous horizons pourront participer à un enregistrement live et au travail du son. Raul Midon fera également une master class le 9 avril à la Maison Daniel-Féry de Nanterre.

> Parcours Hip Hop

Mardi 5 avril à 20 h, rendez-vous pour une session spéciale Chorus « Hip Hop freestyle, Open Mic » de la Maison Daniel-Féry de Nanterre. Les 8 et 10 avril, les artistes les plus prometteurs, encadrés par MASS et issus de ces sessions se produiront au village du festival : Soul J, Larynx, El Deter, Joke l'Animal, I.M.O, AZS, Fixio, GNoss. La Ruche installera son Funk Truck dans le village et Hip Hop Citoyen organisera des performances de graph.

Plus d'informations sur les réseaux sociaux : Facebook (@lefestivalchorus), Twitter et Instagram (@festivalchorus) avec le hashtag #chorus2016. Programme complet sur chorus.hauts-de-seine.fr



Catherine Picard

Parti Socialiste

QUELQUES REGRETS !

Le festival Chorus des Hauts-de-Seine est depuis près de trente ans un événement majeur de la politique culturelle du département avec trois axes prioritaires : toucher les publics les plus éloignés de la culture, consolider la présence du festival au sein des collèges, donner une visibilité importante au festival. On regrette néanmoins que l'édition 2016 accueille moins de villes et que la diminution du budget de cette belle initiative se traduise par la fin des subventions aux premières parties des concerts.



Rémi Muzeau

Groupe Majorité départementale

VIVRE 10 JOURS DE MUSIQUE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Ce festival, organisé par le conseil départemental, va cette année encore combler les amateurs de musique, de toutes les musiques. Il permet à des publics toujours plus diversifiés de vivre l'expérience d'un festival au cœur de La Défense, mais aussi dans vingt-six villes du Département. Le prix Chorus, révélateur de nouveaux talents, récompense un groupe ou un artiste et le soutient dans le développement de sa carrière. Quant au jeune public, le festival lui porte une attention toute particulière en proposant dix-sept spectacles musicaux dédiés aux 6 mois/12 ans alliant humour, créativité et fantaisie. Bon festival à tous !



Marie-Pierre Limoge

Groupe Majorité départementale (UDI)

AUTOUR DU FESTIVAL CHORUS

Le festival Chorus qui se déroule tous les ans dans notre Département, notamment sur l'esplanade de La Défense, et qui rassemble 120 artistes pour sa 28^e édition, est aussi l'occasion de sensibiliser le public par un programme d'actions artistiques autour de conférences, de rencontres et d'ateliers. Les plus jeunes mélomanes ne seront pas en reste non plus. En effet, « Petit Orchestre de jouets » leur permettra une initiation à la musique. Enfin, comme tous les ans, le prix Chorus sera l'occasion de révéler de nouveaux talents.



Frédérique Collet

Majorité départementale, groupe des Indépendants

CHORUS, UN FESTIVAL PÉDAGOGIQUE ET LUDIQUE

Organisé par le conseil départemental, le festival Chorus lance sa 28^e édition du 1^{er} au 10 avril. 10 jours durant lesquels plus de 100 artistes se succèdent dans plus de 30 salles du département des Hauts-de-Seine avec une programmation tout public. Notre groupe soutient cette initiative permettant à des groupes de participer à des ateliers d'insertion et de découverte professionnelle en rencontrant les équipes et les nombreux métiers qui les composent.



Pierre Ouzoulias

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

CHORUS : BUDGET EN BAISSÉ POUR LA CULTURE

Le dispositif Chorus est destiné à favoriser la pratique musicale, aider les groupes amateurs tout en s'adressant aux publics éloignés de la culture. Pourtant, son budget sera diminué cette année, ce qui aura notamment pour conséquence de réduire le nombre des communes participantes et de ne plus assurer la prise en charge des concerts des jeunes artistes. Le soutien aux grands équipements culturels ne doit pas se faire aux dépens de l'aide aux pratiques culturelles. La culture est un tout.

Dorine Bourneton
Championne de voltige aérienne

QUESTIONS
de **FAMILLE**

Au-delà du handicap

**Témoignages, reportages sur l'intégration
des personnes handicapées aujourd'hui**

sur www.hauts-de-seine.fr

« Chorus est un ensemble d'actions artistiques déployées cette année sur le territoire départemental »

Il y a aujourd'hui beaucoup de festivals en région parisienne, quelle est la spécificité de Chorus des Hauts-de-Seine ?

L'identité du festival se forge avant tout sur des esthétiques musicales : musiques urbaines autour du rap, de l'électro, courants « indie » du rock et de la pop, musiques « hybrides » issues des croisements esthétiques de ces dernières années et qui constituent les courants novateurs d'aujourd'hui. Ensuite, Chorus se veut prescripteur : le festival met un point d'honneur à laisser une large place à l'émergence artistique. Dans cette lignée, l'édition 2016 se fera l'écho de la vitalité de la scène musicale française comme internationale.

Autre spécificité, qui n'est pas la moindre, le festival Chorus est produit par le Département. Il contribue ainsi au déploiement d'une politique publique de la culture, qui s'attache à proposer une culture pour tous. Chorus répond à cet enjeu.

De quelle manière le festival s'inscrit-il dans l'ambition du conseil départemental de « culture pour tous » ?

Justement en n'étant pas qu'un lieu de diffusion d'artistes que le public vient applaudir. Sur ce volet, déjà, l'événement se distingue par sa politique tarifaire très attractive, pour assister aux spectacles d'artistes émergents comme pour ceux de grands noms des musiques actuelles. Mais bien plus que cela, Chorus c'est également un ensemble d'actions artistiques qui seront déployées cette année sur le territoire départemental : des ateliers pédagogiques auprès du public éloigné de la culture, des actions de sensibilisation à destination des collégiens, des master-classes mises en place pour les acteurs des musiques actuelles du département.

Il s'agit d'autant d'actions qui donnent du sens au projet événementiel produit par la collectivité. C'est également un moyen de réaffirmer le rôle essentiel de la culture pour élever les consciences et fédérer les citoyens.

En dehors de Chorus, le Département participe-t-il au développement des musiques actuelles ?

Le Département conduit depuis de nombreuses années une politique ambitieuse et volontariste pour aider et structurer les acteurs des musiques actuelles. Un renouveau important est apparu en 2015, avec la création d'un dispositif d'aide aux projets à trois volets : un parcours d'accompagnement de groupes en voie de professionnalisation (Gunwood Circle, Stamp, Tiwayo et Dusktotem qui seront présent sur Chorus cette année), un soutien aux festivals mettant en avant l'émergence (sept festivals soutenus en 2015), et l'aide à la structuration de projets professionnels. Lors de cette 28^e édition, le festival organisera pour la deuxième fois une soirée Trâce, concert et rencontres autour de la sélection du festival Trâce organisée par l'association Réseau 92, partenaire du Département, qui fédère les lieux de musiques actuelles des Hauts-de-Seine.

Par ailleurs, le Département a conventionné les lieux de musiques actuelles qui sont aidés en fonctionnement (quatre acteurs en 2015), et aide les lieux d'enseignement dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

De quelle manière la future Cité musicale va-t-elle contribuer à l'engagement du conseil départemental pour la musique ?

La Cité musicale est le prolongement naturel de l'engagement de la collectivité visant à proposer une offre culturelle exigeante pour tous les publics. Plusieurs centaines de spectacles par an seront donnés à la Cité musicale. Classique, pop, jazz, rock, comédies musicales..., toutes les esthétiques seront représentées. Elle deviendra l'équipement qui manquait pour porter cet engagement en direction de la musique. Outil exceptionnel dans le paysage culturel français, la Cité musicale va doter le Département d'un équipement de très haut niveau et à fort rayonnement, tant dans le domaine de la diffusion de spectacles que dans celui de la création et de la pratique. Des ensembles soutenus par le Département (Insula Orchestra dirigé par Laurence Equilbey, La Maîtrise des Hauts-de-Seine dirigée par Gaël Darchen) seront en résidence. Des espaces de répétitions multiples y accueillant des professionnels et des amateurs permettront de compléter l'offre de spectacles des salles de concerts.

La Cité musicale deviendra ainsi à la fois le reflet de l'engagement du conseil départemental et le support des politiques de soutien que porte la collectivité.

Le Département vient de lancer la 39^e édition du concours national de jazz à La Défense. Qu'est-ce qui fait, selon vous, le succès de cet événement ?

La Défense Jazz Festival est l'événement gratuit qui ouvre la saison d'été des grands festivals en France et en Europe. Au fil de ses 40 ans d'histoire, il a acquis une identité forte en proposant une ligne artistique au croisement des influences du jazz. La programmation de La Défense Jazz Festival explore depuis douze ans des courants créatifs, hors format, débarrassés des codes afin de proposer au public des artistes singuliers. La direction artistique n'est ainsi pas uniquement une programmation jazz que l'on peut retrouver en clubs, elle s'inscrit résolument dans le paysage des festivals de jazz français. Le festival bénéficie aujourd'hui d'un rayonnement national et constitue une marque culturelle forte pour l'attractivité du territoire alto-séquanais.



Christian Dupuy

Vice-président chargé de la culture

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 14.03.16

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.66 Indemnisation de six sinistres intervenus avenue Napoléon-Bonaparte (RD 913) à Rueil-Malmaison, boulevard de la République (RD 907) à Vaucresson, 212, 218 et 254 avenue Henri-Ravera à Bagneux et 8 rue Merlin-de-Thionville à Suresnes.

16.74 Approbation du protocole relatif à la transmission par voie électronique des convocations dans les procédures civiles.

16.84 Élimination de documents du centre de documentation générale - Désherbage.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

16.53 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de sept subventions.

16.54 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Gennevilliers.

16.55 Attribution de subventions au titre de l'amélioration de l'habitat privé.

16.81 Stratégie et priorités du Département dans le domaine du logement - Diverses mesures d'actualisation et de modernisation.

16.61 Dispositif de contractualisation - Attribution de subventions de fonctionnement pour l'année 2016.

16.97 Commune du Plessis-Robinson - Approbation du contrat de développement Département/Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

16.98 Commune de Châtenay-Malabry - Approbation du contrat de développement Département/Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ

16.91 Subvention en faveur de l'association « La Parenthèse » - Année 2016.

16.51 Attribution aux assistants familiaux du département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

PERSONNES HANDICAPÉES

16.90 Participation au fonds départemental de compensation de la Maison départementale des personnes handicapées - Année 2016.

CULTURE

16.48 Mécénat de la Fondation du patrimoine et de la société CGPA pour la restauration de la serre d'Albert-Kahn, musée et jardin départementaux.

16.70 Albert-Kahn, musée et jardin départementaux - Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles pour la création d'un outil pédagogique hors les murs.

16.71 Convention de dépôt de quatre malles Vuitton de la collection d'Albert-Kahn, musée et jardin départementaux.

16.87 Convention de parrainage dans le cadre de Chorus 2016.

16.89 Chorus 2016 : modalités et attribution des aides aux villes et mise à jour du règlement du Prix Chorus.

16.50 Subventions socles aux conservatoires et aux associations ressource dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

16.60 Approbation des contrats de licence n° 1 sur la réutilisation des informations publiques conclus du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

16.88 Convention de parrainage dans le cadre de l'exposition « Paysages, du romantisme à l'impressionnisme ».

DÉSIGNATIONS

16.80 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

FINANCES

16.62 Demande de remise gracieuse portant sur la majoration et les intérêts de retard de la part départementale des taxes d'urbanisme.

16.96 Attribution d'une subvention de fonctionnement sur enveloppe au titre de 2016 - Association d'entraide des conseillers généraux de la Région Île-de-France.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

16.67 Déclassement et vente aux enchères d'une propriété située 28 boulevard du Couchant à Nanterre.

16.68 Transfert de gestion de l'espace naturel sensible du stade de la Marche à Marnes-la-Coquette.

16.72 Autorisation de procéder à la cession et à la réforme de biens divers provenant des services départementaux.

TRANSPORTS

16.59 Désignation d'un représentant du Département des Hauts-de-Seine au sein de la Commission d'indemnisation amiable mise en place par la société du Grand Paris.

16.93 Prolongement du tramway T1 entre Asnières-sur-Seine et Colombes - Création d'une Commission d'indemnisation amiable.

16.94 Projet de tramway T10 Antony-Clamart - Déclaration d'intérêt général du projet.

16.95 Acquisition de six parcelles de terrain nu 67 bis à 73 avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne à la SEM 92.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

16.82 Mandats spéciaux en vue d'un déplacement d'élus en Arménie en mai 2016.

16.92 Programme de Développement agricole 2016 à Siem Reap (Cambodge).

NOUVELLES TECHNOLOGIES

16.83 Adhésion du Département au groupement de commandes pour les services et fournitures en matières de systèmes d'information géographique du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication).

COMMANDE PUBLIQUE

16.52 Information sur les marchés et avenants conclus aux mois d'octobre et novembre 2015.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16.77 Avenant n° 4 à la convention relative au fonds de garantie « Hauts-de-Seine FAG ».

16.78 Mipim : convention de cession de droits d'auteur avec le conseil régional - Maquette numérique.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

16.73 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

16.75 Subventions d'investissement sur critères secteur éducation.

16.76 Subventions exceptionnelles aux collèges publics des Hauts-de-Seine.

SPORTS

16.49 Protocole portant engagement de conclure une convention de dissolution du Syndicat des Départements de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs des Sports de Puteaux et d'Antony.

16.57 Subvention départementale d'investissement du secteur socio-éducatif.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

16.56 Route départementale 3 - Acquisition d'une emprise située 270 rue Paul-Vaillant-Couturier à Nanterre.

16.58 Route départementale 3 - Acquisition de deux emprises situées 262 et 272 rue Paul-Vaillant-Couturier à Nanterre.

16.63 Aménagement de la route départementale 907 - Acquisition d'une emprise de terrain boulevard de la République et rue Émile-Testu à Vaucresson.

16.65 Autorisation de signer un protocole transactionnel avec la copropriété du 71 rue Gabriel-Péri à Montrouge.

16.86 Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune de Vaucresson.

EAU ET ASSAINISSEMENT

16.99 Participation au 95^e congrès de l'ASTEE - Convention entre le Département et l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement.

16.100 Autorisation de signer l'avenant transactionnel n° 3 au marché n° 12684 conclu entre le Département et la société Sogea Île-de-France Hydraulique.

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

16.64 Association du Département aux procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme - Commune de Vaucresson.

16.69 Association du Département aux procédures de révision des plans locaux d'urbanisme - Commune de Bagneux.

16.79 Association du Département aux procédures de révision des plans locaux d'urbanisme - Commune de Puteaux.

16.85 Association du Département aux procédures de révision des plans locaux d'urbanisme - Commune de Sceaux.

16.101 Association du Département aux procédures de révision des plans locaux d'urbanisme - Commune de Clamart.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

16.102 Critères de financement du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.

L'Orangerie restaurée

Les travaux ont duré un an, de février 2014 à février 2015. Le 17 mars, l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux a été inaugurée.



« Un travail remarquable a été mené pour rénover ce bâtiment exceptionnel afin d'en préserver son identité », a déclaré Patrick Devedjian lors de l'inauguration du 17 mars.

Dans le cadre de la restauration de l'Orangerie, le Département a entrepris des études pendant six mois avant de commencer les travaux. Il a fallu un an. Aujourd'hui, les façades et l'intérieur du bâtiment ont été rénovés, et l'édifice stabilisé. Les travaux concernaient la révision de la couverture, la restauration des menuiseries de bois, la restauration et la consolidation des façades en pierre, les travaux de peinture intérieure dont la restauration des mascarons et des éléments décoratifs de la frise sculptée en staff, la rénovation des éclairages ou la rénovation de la voûte acoustique. Le conseil départemental a investi 3,1 millions d'euros dans cette restauration qui garantit la pérennité du bâtiment classé au titre des Monuments historiques. Au-delà de l'Orangerie, le Département a également pris en charge l'ensemble du Domaine de Sceaux avec la restauration des bâtiments et des jardins : le Pavillon de l'Aurore (2000), les Écuries (2006), la toiture du Château (2012), les parterres de broderies de bois (2013) et prochainement le Petit-Château (2016-2017).

Plus de trois siècles d'histoire

L'Orangerie a été érigée en 1686 pour le marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, par Jules Hardouin-Mansart, architecte du roi, et utilisée d'abord comme une galerie d'art pour y présenter, notamment, les peintures de Charles Le Brun. Les ornements sculptés, constitués de mascarons et d'une frise végétale, sont l'œuvre d'André Goupi et René Chauveau, actifs sur le chantier de Versailles. Au XVIII^e siècle le bâtiment devient une orangerie et abrite les arbustes précieux du Domaine. L'édifice est amputé d'un tiers par

un obus lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Classée Monument historique en 1925 et dévolue au Département des Hauts-de-Seine en 1971, l'Orangerie accueille expositions, concerts, conférences et colloques. Actuellement, un ensemble de sculptures qui ornait le parc à l'époque des Colbert y est présenté. L'Orangerie retrouve ainsi sa vocation première de galerie d'œuvres d'art. L'édifice a bénéficié au siècle dernier de plusieurs restaurations et aménagements importants. Utilisée comme grange au début du XX^e siècle, elle a été réhabilitée dans les années 1930, lorsque le Département de la Seine venait de l'acquérir. Dans les années 1970 des travaux de dallage, de chauffage et d'éclairage ont été réalisés. À la fin des années 1980, le Département a réalisé des locaux d'accueil, des locaux techniques et des réserves en sous-sol. Puis, des désordres de plus en plus apparents sur les façades ont conduit à solliciter l'étude d'un projet de restauration auprès de l'architecte en chef des Monuments historiques.

Plus d'informations sur domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr

L'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux peut désormais accueillir des manifestations privées organisées par des entreprises (soirées privées, dîners, cocktails, présentations de produits, séminaires...). Renseignements et réservations : locationespaces@hauts-de-seine.fr ou 01 47 29 41 48

Les principaux travaux

d'avril sur la voirie et dans les parcs départementaux



Creusement d'un bassin de récupération d'eau, boulevard des Frères-Voisin à Issy-les-Moulineaux.

Antony

RD 920 : avenue Aristide-Briand, entre la rue Auguste-Mounié et le carrefour de la Croix de Berny, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une continuité cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Durée prévisionnelle des travaux de vingt-et-un mois.

Asnières-sur-Seine

Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue de l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, déviation d'un collecteur visitable et remplacement d'une canalisation non visitable. Les travaux se poursuivent jusqu'en juillet 2017.

Boulogne-Billancourt

Avenue du Général-de-Gaulle. Création d'un regard d'accès au réseau d'assainissement jusqu'en mai.

Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de deux mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Clamart

> Abattage des arbres le long du tramway T6 (en relation avec la RATP).
> Contre-allée avenue du Général-de-Gaulle. Déplacement de regards jusqu'en juillet.

Colombes

Aménagement de la promenade Bleue au droit du parc départemental Pierre-Lagravère jusqu'en mai.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin et création de deux déversoirs d'orage.
> RD 69 : avenue Bourgain entre la place du Président-Kennedy et la rue Telles de la Poterie. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux se poursuivent pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

RD 7 : aménagement des berges de Seine, création de batardeaux et déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement sur le quai du Président-Roosevelt et le quai de la Bataille-de-Stalingrad à Issy-les-Moulineaux et la route de Vaugirard à Meudon.

Meudon - Sèvres

> RD 7 : requalification de la voie route de Vaugirard à Meudon entre le rond-point Vaugirard et la rue Henri-Savignac. Durée prévisionnelle de vingt-six mois.

> RD 7 : requalification de la voie rue Troyon à Sèvres entre le pont de Sèvres et la rue Henri-Savignac. Durée prévisionnelle de dix-neuf mois.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et à la limite avec la ville de Rueil-Malmaison. Confortement et revégétalisation des berges. Jusqu'en juillet.

Neuilly-sur-Seine

En cours : restauration de la Folie Saint-James jusqu'en avril.

Puteaux

RD 7 : quai De Dion-Bouton, entre le pont de Puteaux et le boulevard Alexandre-Soljénitsyne. Réaménagement intégrant la création d'un terre-plein central planté. Les travaux durent cinq mois.

Saint-Cloud

Pose d'un pluviomètre au parc départemental du Pré Saint-Jean.

Sèvres

Chemin de halage et traversée du port entre les stations de tramway T2 Brimborion et Musée de Sèvres. Réhabilitation et éclairage permettant la desserte de la future passerelle de la Cité musicale de l'île Seguin. Jusqu'en octobre.

Ville-d'Avray

RD 407 : rue de Marnes et rue de Sèvres entre l'avenue Thierry et l'avenue Gambetta. Requalification et sécurisation de la voie. Les travaux se poursuivent pour une durée prévisionnelle de vingt mois.

Tous les renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/travaux ou voirie@hauts-de-seine.fr

Une « passerelle vers l'emploi »

Le Département a lancé sa première « passerelle vers l'emploi » pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active souhaitant devenir agents de sécurité privée. Explications.

Les onze espaces Insertion des Hauts-de-Seine repèrent et orientent les bénéficiaires du RSA correspondant aux profils attendus par les entreprises. Ensuite, la mission prospection et placement du Département présélectionne (tests écrits et entretien individuel) les candidats qui sont présentés à l'École européenne de sécurité privée (EESP) basée à Versailles pour suivre la formation de trois mois. Avant d'intégrer cette formation, chaque candidat doit obtenir une autorisation d'exercer ce métier auprès du Centre national des activités de sécurité privée dépendant du ministère de l'Intérieur (CNAPS). Une fois sélectionné par une entreprise de sécurité privée partenaire de l'EESP (Torann France ou Fiducial Sécurité), le bénéficiaire du RSA intègre la formation (400 heures). Il est ensuite recruté directement en CDI à temps plein dès l'obtention de son certificat de qualification professionnelle (CQP) d'agent privé de sécurité (APS) et de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes niveau 1 (SSIAP1).

Le Département accompagne ce nouveau salarié pendant douze mois afin d'assurer sa bonne intégration dans l'entreprise et pérenniser son retour à l'emploi. Aujourd'hui, trois bénéficiaires du RSA ont été embauchés en CDI à temps plein chez Fiducial Sécurité et Torann France ; trois bénéficiaires du RSA sont actuellement en formation à l'École européenne de sécurité privée (EESP) ; huit candidats ont réussi les tests de sélection et pourront prochainement intégrer la « passerelle vers l'emploi ». En 2016, ce partenariat devrait permettre à une quarantaine de bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi en CDI.

La mission prospection et placement

Depuis 2013, le Département offre un nouveau service de recrutement aux entreprises créatrices d'emplois avec la mission prospection et placement. Objectif : accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA par la mise en relation directe avec les employeurs. Cette mission recueille les besoins en main d'œuvre de l'entreprise avant de diffuser les offres dans ses onze espaces Insertion. Toutes les étapes du recrutement sont menées par le conseil départemental : collecte des offres, recherche des candidats, pré-sélection, préparation aux entretiens, ateliers tests. Une formation peut également être proposée aux personnes recrutées. Près de 600 bénéficiaires du RSA ont retrouvé un emploi grâce à ce nouveau service départemental. Une cinquantaine d'entreprises (Auchan, Carrefour, Marks & Spencer, Monoprix, Leclerc, Primark, Elis, Familles services, Star'S services, Bouygues, Feddback, Free ...) sont partenaires du Département.

Le PDI-RE 2016

« Passerelle vers l'emploi » est une des actions faisant partie du programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE). En 2016, les référents Emploi disposent de 89 actions portées par 88 organismes pour un total de 14 287 places disponibles. Ainsi, les espaces départementaux d'actions sociales (Edas) et les espaces Insertion permettent au Département de mettre en œuvre sa politique d'insertion visant à faire de l'accès et du retour à l'emploi un objectif prioritaire. En savoir plus www.hauts-de-seine.fr rubrique Économie et emploi.



Solres : la bientraitance pour mission



La mission SOLidarité RESpect (Solres) Hauts-de-Seine s'inscrit dans le schéma départemental de soutien à l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Un nouveau projet est en préparation.

Solres a organisé son premier forum sur le thème des aidants le 8 décembre dernier à Chaville. Aujourd'hui, la mission réfléchit comment apporter un soutien aux professionnels de la gérontologie et du handicap. Solres assure une permanence téléphonique, 01 41 39 06 20, du lundi au vendredi. Cet accueil est destiné aux professionnels des CCAS, des Edas ou des Clic ; aux intervenants à domicile ou en établissement confrontés à une situation préoccupante ; aux associations ; aux personnes âgées ou handicapées ainsi qu'à leur entourage. Solres Hauts-de-Seine est le référent de la plateforme nationale d'écoute des situations de maltraitance des personnes âgées ou handicapées, le 3977. Depuis le 1^{er} septembre 2014, le conseil départemental a repris la gestion directe de l'action de l'association qu'il finançait déjà en quasi-totalité depuis sa création en 2002. En 2015, la mission a recueilli 190 Informations Préoccupantes (IP) concernant 147 personnes âgées et 43 personnes handicapées. Le plus grand nombre de ces IP arrive directement, 65 % contre 35 % transmises par le numéro vert 3977. Les professionnels représentent 49 % des appelants, 11 % étant les victimes elles-mêmes et 40 % proviennent de leur entourage. La maltraitance évaluée est majoritairement psychologique, 46,6 % et physique à 26,6 %. Informations sur www.hauts-de-seine.fr

L'immobilier de bureaux dans les Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine a présenté sa note de l'immobilier de bureaux de mars 2016 sur www.hauts-de-seine.fr

Au 1^{er} janvier 2016, les Hauts-de-Seine concentrent plus d'1/4 du parc de bureaux francilien avec près de 14,5 millions de m². 2,8 millions de m² de bureaux ont été construits dans les Hauts-de-Seine au cours de la dernière décennie et plus de 800 000 m² restructurés, soit une progression de 24 % (2 % à Paris dans Quartier central des affaires ; 15 % en Île-de-France). L'offre immobilière des Hauts-de-Seine est particulièrement riche et diversifiée avec notamment La Défense, premier quartier d'affaires européen :

- > 26 % du parc de bureaux d'Île-de-France
- > Des projets immobiliers en construction représentant près de 1,7 million de m² neufs supplémentaires (360 000 m² en chantier et plus de 1,3 million de m² en projet)
- > 37 % des volumes commercialisés de la région au 1^{er} janvier 2016.

En 2015, 50 % des transactions ont été signées entre 210 € et 330 € HT/HC/m²/an. À l'horizon 2017, sur les 566 000 m² de surface de bureaux (>5000 m²) en chantier, 48 % restent à commercialiser. Ils arriveront dans les Hauts-de-Seine : OCDE à Boulogne-Billancourt en 2016, Union INVIVO à Courbevoie au 2^e semestre 2016 et le groupe Automobile PSA à Rueil-Malmaison en 2017.

Appel à projets culturels en ligne

Le Département soutient depuis 2015 le dispositif d'aides aux projets de musiques actuelles. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 avril.

Dans la perspective de l'ouverture de la Cité musicale départementale sur l'Île Seguin et dans le contexte du renforcement des partenariats avec les équipements culturels structurants le territoire, un nouveau plan musiques actuelles a été voté par le conseil départemental l'année dernière. Trois volets ont été mis en avant : les festivals proposant une émergence artistique, l'accompagnement de projets structurants dans les Hauts-de-Seine et l'accompagnement des musiciens en voie de professionnalisation. Les deux premiers sont sous la forme d'un appel à projet, tandis que l'accompagnement des artistes/groupes fait l'objet d'un appel à candidature sélectif. En 2015, quatre groupes ont ainsi bénéficié d'un parcours d'accompagnement vers la professionnalisation (Dusk Totem, Gunwood Circle, Stamp et Tiwayo) et sept festivals ont été soutenus. Les dossiers sont à retirer sur www.hauts-de-seine.fr jusqu'au 15 avril. Informations : Antoine Pasticier 01 47 29 34 48 ou apasticier@hauts-de-seine.fr

Boxe amateur en direct le 9 avril

Pour la cinquième année consécutive, le Département est partenaire du Comité des Hauts-de-Seine de boxe anglaise amateur, pour l'organisation des Ceintures des Hauts-de-Seine.

Les finales ont lieu le samedi 9 avril au gymnase des Bas Cocquarts à Bourg-la-Reine et diffusées en direct sur www.hauts-de-seine.fr. Les places sont disponibles gratuitement auprès de la commune et de la Direction des Actions Sportives du Département. La compétition a pour objectifs de permettre aux boxeurs des Hauts-de-Seine d'enrichir leur palmarès en vue des compétitions ultérieures (Championnats d'Île-de-France et Championnats de France) et de promouvoir les valeurs de cette discipline : respect de l'adversaire, endurance physique et mentale, dépassement de soi. En 2015, 47 combats, dont 2 combats professionnels, ont été organisés durant les Ceintures des Hauts-de-Seine. Sur 94 compétiteurs des clubs d'Île-de-France qui ont participé à ce championnat, 14 boxeurs représentaient les clubs des Hauts-de-Seine. 2 700 spectateurs ont assisté gratuitement aux différentes soirées de gala soit + 20% par rapport à 2014.

Les chiffres clefs de l'économie

La nouvelle édition du Panorama économique des Hauts-de-Seine est en ligne.

Ce document d'analyse, à destination de tous les acteurs publics et privés, présente les informations économiques-clefs du Département des Hauts-de-Seine et met en évidence les grands marqueurs de l'attractivité du territoire (population, réseau de transports, emploi, immobilier d'entreprise, grands projets, filières économiques porteuses, recherche-innovation, tourisme). Quelques chiffres : 570 M€ du budget départemental dédié à l'investissement, 51 % de visiteurs pour du tourisme d'affaire, 3 grands projets pour le rayonnement de la métropole (Cité musicale départementale de l'Île Seguin, Arena Nanterre-La Défense, rénovation du musée Albert-Kahn, 18 700 créations d'entreprises soit 13 % de la région, AA/A-1+ : note attribuée par Standard & Poor's au Département, qualifiée de « Haute qualité »...

www.hauts-de-seine.fr rubrique Économie et emploi.

soit le nombre de kilomètres du réseau routier départemental gérés au quotidien par le Département des Hauts-de-Seine. En 2016, le conseil départemental investira 68,3 M€ dans les infrastructures routières.

Zac Seguin : trois grands projets

Près de huit cents personnes ont assisté, le 14 mars à Boulogne, à la présentation des projets emblématiques de la Zac Seguin Rives-de-Seine dont la Cité musicale départementale.

À commencer par l'arrivée du Grand Paris Express avec la ligne 15 Sud - la première qui sera mise en service en 2022 après le prolongement de la ligne 14 au nord - allant de Pont de Sèvres à Noisy-Champs. Quarante-vingt-quatorze mille voyageurs y sont attendus chaque jour. Face à elle, le « nouveau » Square Com, plus connu sous le nom de 57 Metal, autre projet présenté lors de la réunion publique. Voué à la démolition, l'ancien siège de Renault qui avait valu à son architecte, Claude Vasconi, le Grand Prix National d'Architecture en 1982, sera finalement réhabilité. Plus de 60 % de l'ensemble industriel seront conservés dont le fameux angle caractéristique avec ses *sheds*, sa toiture en dents de scie. Enfin, la Cité musicale départementale, actuellement en construction sur la pointe aval de l'île Seguin sera, elle, livrée à la fin de l'année. L'architecte Jean de Gastines, associé au Japonais Shigeru Ban, a détaillé les grandes lignes du projet qui comprendra notamment un auditorium de plus de mille places assises, une grande salle de spectacle de quatre mille à six mille places, des commerces, un jardin suspendu... Concernant la Cité musicale, une première passerelle, la passerelle Brimborion, reliera directement l'île Seguin à la rive gauche à Sèvres et au tramway T2. Une autre passerelle sera construite pour relier la gare du Pont de Sèvres à la Cité musicale.

Informations sur cite-musicale-ile-seguin.hauts-de-seine.fr



Du romantisme à Sceaux

Clin d'œil aux Grandes Nuits de la duchesse du Maine, le programme des « Petites Nuits de Sceaux » invite à vivre des moments d'exception dans le cadre enchanteur de l'Orangerie et du Domaine départemental de Sceaux.

Premier rendez-vous : le vernissage de l'exposition « Paysages, du romantisme à l'impressionnisme, les environs de Paris » a eu lieu le 17 mars. Au travers d'une centaine de tableaux, dessins et photographies de Corot, Daubigny, Renoir, Sisley, ou encore Atget, l'exposition retrace l'évolution du paysage francilien au XIX^e siècle. À l'apogée du genre, toutes les générations de peintres, français comme étrangers, se retrouvent dans les environs de Paris, pour y mener la vie d'artiste. L'exposition dure jusqu'au 10 juillet au musée du Domaine départemental. Deuxième rendez-vous : un programme musical riche à l'Orangerie. Le vendredi 15 avril à 20 h, « Armande Béjart, épouse Molière » avec la Compagnie Belle Dances (extraits de scènes de Molière, musiques de Lully) ; le samedi 21 mai à 20 h, « Bergères Party » présente Un bal pour les Petites Nuits de Sceaux et enfin clôture du programme avec la fête de la musique le mardi 21 juin.

Informations sur vallee-culture.hauts-de-seine.fr

L'expo itinérante du Grand Paris Express



Son nom : « Les Passagers du Grand Paris Express ». L'exposition est présentée à l'espace Landowski de Boulogne-Billancourt jusqu'au 22 mai.

« Les Passagers du Grand Paris Express » propose un voyage le long de la ligne 15 Sud, la première du Grand Paris Express qui sera mise en service après le prolongement de la ligne 14 au nord. Fin 2022, elle reliera - avec trente-trois kilomètres de souterrain et seize nouvelles gares - Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs en trente-cinq minutes. Soit vingt-deux communes des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne et un million d'habitants concernés.

La scénographie a été confiée au designer Ruedi Baur qui a pour mission de créer la signalétique des futures gares. L'exposition est donc un avant-goût de ce que sera cette signalétique. Dans le hall, sont également présentées les maquettes au 1/200^e des seize nouvelles gares avec les interviews de leurs architectes. À l'étage, deux expositions photographiques permettent d'aller à la rencontre des Franciliens et des territoires qui bénéficieront du Grand Paris Express. Pour la première fois, une « promenade virtuelle » permet de se déplacer, au travers d'une maquette numérique, le long du tracé pour découvrir les gares, leurs parvis et les projets urbains alentour. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, la maquette va se compléter jusqu'à permettre, en immersion complète, d'entrer dans les gares, de descendre jusqu'aux quais et de prendre le nouveau métro avant même sa mise en service. Autre nouveauté et pas des moindres : la maquette au 1/20^e de la gare Pont-de-Sèvres dessinée par l'architecte Jean-Marie Duthilleul.

Les travaux du Grand Paris Express ont commencé l'an dernier avec la déviation des réseaux concessionnaires. Entre 2022 et 2030, toutes les lignes seront mises en service. Plus de deux millions de voyageurs sont attendus chaque jour sur ce nouveau réseau constitué de deux cent kilomètres de métro automatique et soixante-huit nouvelles gares.

Informations sur www.lespassagersdugrandparisexpress.fr

Réunion d'information

Marchés publics

des Hauts-de-Seine le 19 mai

Le Département des Hauts-de-Seine pourrait lancer en 2016 et en 2017 des consultations concernant des projets portés par le Pôle Culture et mettre ainsi en concurrence les acteurs des secteurs économiques concernés notamment dans les domaines suivants : publication et édition (catalogues,...) ; entretien et restauration d'œuvres d'arts, de mobiliers, de collections, de films, etc. ; transport d'œuvres d'art ; conception et réalisation d'espaces événementiels ou d'exposition (scénographie, muséographie) ; diverses fournitures spécifiques pour la conservation de documents ; acquisition et/ou location d'équipements audiovisuels et multimédia ; prestations de sonorisation et d'éclairage ; numérisation de collections ; traitement (intellectuel et matériel) et stockage des archives papier

et numérique ; réinformation et acquisition d'outils de publication et de valorisation numérique ; exploitation et valorisation commerciale des collections ; acquisition d'objets pour les boutiques des musées ; billetterie ; prestations de sécurité et de sûreté ; prestations d'accueil.

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors de la réunion d'information du 19 mai à 15 h à l'hôtel du Département à Nanterre. Les entreprises pourront échanger avec la Direction de la Commande Publique ainsi que le Pôle Culture.

Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs jusqu'au 13 mai (deux participants maximum par entreprise).

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Hôtel du Département / salle de conférence - 2-16 bld Soufflot - 92000 Nanterre - Accès par le boulevard du 17 octobre 1961

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.fr et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un coach Emploi

Au sein du Pôle Attractivité et Emploi, vous êtes chargé, au sein de la Direction de l'emploi, d'accompagner les bénéficiaires du RSA identifiés via un programme de coaching intensif, afin de les engager le plus rapidement possible dans une dynamique de retour à l'emploi.

Profil : diplômé Bac+3, vous possédez les connaissances des dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers et dans l'emploi ; des techniques d'accompagnement professionnel, des acteurs économiques et de l'emploi dans le bassin d'emploi, du monde de l'entreprise, des politiques publiques en matière d'emploi et de formation, ainsi que les bases en matière de droit du travail.

Réf : DWS.15.493- Postes basés dans tout le Département des Hauts-de-Seine

■ Un auditeur expérimenté

Au sein du Pôle Évaluation, Organisation et Méthodes, sous l'autorité du Directeur de l'Audit, du Contrôle et de l'Évaluation des Politiques publiques, vous conduisez des missions d'audit au sein des services départementaux et des organismes qui leur sont rattachés et assurez le suivi des préconisations formulées à l'issue de chaque mission.

Profil : de formation supérieure (Bac+5), vous bénéficiez d'une expérience et d'une compréhension fine des enjeux liés à l'évolution des collectivités locales. Vous possédez une solide méthodologie de l'audit interne, des connaissances en droit public et en matière de finances publiques. Par ailleurs, la maîtrise de la comptabilité privée, de la gestion et de l'analyse financière serait appréciée. Vous avez des qualités rédactionnelles, une bonne maîtrise des techniques de conduite d'entretiens et de réunions ainsi que des capacités d'analyse, de synthèse et de proposition.

Réf : HM.16.49 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction** : Virginie Rapin, Émilie Vast - **Mise en page** : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Service Photo ou DR

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

